

Association nationale suisse pour le suffrage féminin

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **13 (1925)**

Heft 224

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-258659>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

le développement réjouissant de l'Association, qui compte à ce jour près de 500 membres. Elle rappela que deux bourses, dues à la générosité de la Fédération internationale, permettent à deux membres de l'Association suisse de continuer des recherches en archéologie en Italie et des études spéciales en pédagogie à Columbia University à New-York.

Un très intéressant rapport de Mme Schreiber-Favre, déléguée aux réunions du Conseil de la Fédération internationale à Bruxelles, mit l'assistance au courant de son travail et de ses nombreuses Commissions. Relevons la Commission pour l'étude des nouvelles carrières à ouvrir aux femmes dans la politique, la finance et le commerce, présidée avec compétence par le prof. Spurgeon de Londres. On sait qu'en Suisse la diplomatie est encore fermée aux femmes, ce qui a déjà éloigné des universitaires de cette carrière.

Un projet de Bureau international de placement pour femmes universitaires, dont l'idée a été conçue par la section vaudoise et proposée par l'Association suisse, est à l'étude sur terrain international.

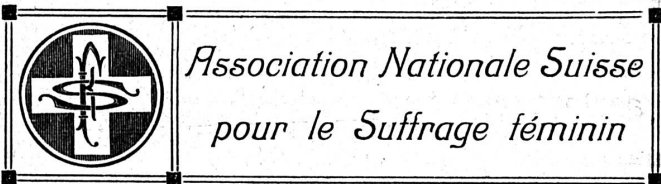
C'est à une démarche de la Fédération internationale auprès de la Société des Nations que l'on doit la nomination de femmes à des postes de chefs de sections du nouvel institut de Coopération intellectuelle à Paris.

Une nouvelle réjouissante du Comité de fondation de « club-houses » apprit l'ouverture prochaine de Crosby-Hall, à Londres, qui promet de devenir un centre intéressant de rencontre amicale et intellectuelle, comparable à celui de la rue de Chevreuse, à Paris. Des plans se forment pour fonder une maison semblable à Rome.

L'Assemblée a manifesté son désir de collaborer à l'entreprise suggérée par la Fédération américaine de former un capital, dont les intérêts serviraient à décerner régulièrement chaque année un certain nombre de bourses. Ce plan intéressant permettra à un plus grand nombre de femmes universitaires d'obtenir le privilège de faire des voyages d'études et de poursuivre des recherches.

C'est au *Zunftaus zur Meise* que siégeait l'Assemblée. Dans un discours plein d'à-propos, Mme Dr Zollinger-Rudolf, présidente de la section de Zurich, souhaita la bienvenue aux déléguées et souligna la signification qu'il y avait pour une Association féminine à se réunir dans cette maison historique. A 6 heures se clôturaient les séances, après un travail intense où furent prises de nombreuses décisions concernant le travail et l'organisation de l'Association.

Dr M. Bch.



Nouvelles des Sections.

LAUSANNE. — Et nous aussi nous l'avons entendue, Mme Malaterre-Sellier, et nous avons été conquis par son charme! Tandis qu'elle parlait, dans la salle remplie de la Maison du Peuple, chacun était suspendu à ses lèvres. Tout était excellent: et les choses dites et la façon de les dire, avec tant de foi, de simplicité et de bonne grâce. Une cinquantaine d'adhésions recueillies au sortir de la conférence ont couronné ses efforts. Qu'elle a donc bien fait de venir chez nous! F. B.

CHESIÈRES - VILLARS, 1200 m.

Chalet de l'Enfance

Pension pour enfants — Séjour de vacances et de convalescence. — Instruction première. — Héliothérapie.

Téléphone: 49.

Mlle S. ROEDER

S. O. C.

**Société de l'Ouvroir Coopératif
LAUSANNE**

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS
ET SOUS-VÊTEMENTS TRICOTÉS
en LAINE, SOIE ARTIFICIELLE, etc.

BAS, CHAUSSETTES, JAQUETTES, etc.

MAGASINS DE VENTE:

GENÈVE, Rue du Marché, 40

BALE, Freiestrasse, 105.

LAUSANNE, Rue de Bourg, 26.

ZURICH, Sihlstrasse, 3.

NEUCHÂTEL, Faub. de l'Hôpital, 19

NEUCHÂTEL. — L'Association cantonale neuchâteloise pour le S. F. s'est réunie le 1^{er} novembre, aux Ponts-de-Martel. C'est la première fois que les déléguées de ses cinq sections se rencontraient ailleurs qu'à La Chaux-de-Fonds ou à Neuchâtel, et cette séance en a pris un petit air de fête. La présidente sortant de charge, et non rééligible, a été remplacée par Mme Monnier, de La Chaux-de-Fonds. Outre les affiches qu'il a fait répandre au moment des élections cantonales et fédérales, le Comité cantonal s'est occupé principalement de revendiquer l'éligibilité des femmes aux autorités de tutelle. Quoique le vote du Grand Conseil ait été défavorable, la partie n'est pas perdue: une nouvelle motion dans le même sens est déposée au Parlement cantonal par M. O. Graber. D'autre part, M. René Fallet se préparant à développer une motion en vue de généraliser l'enseignement ménager dans tout le canton, le Comité cantonal pour le S. F. a pris l'initiative d'une lettre qui a été signée par les autres Sociétés féminines du canton, pour appuyer cette proposition au Grand Conseil. Celui-ci aura donc à discuter prochainement deux mesures intéressant vivement les femmes, qui suivront de très près ses délibérations. — Le 15 novembre, une petite équipe suffragiste se rendait à Saint-Aubin, encadrant Mme Vuillomenet et M. G. Béguin, qui y ont fait une conférence en partie double très réussie. L'auditoire, nombreux, a fait le meilleur accueil aux orateurs; à la suite d'une discussion animée et courtoise, 19 personnes ont donné leur signature pour affirmer leur sympathie à la cause. Grâce à des partisans actifs comme Mme H. Jacottet, M. le pasteur Durand et M. le Dr Liengme, un groupe suffragiste est en formation à la Béroche, et un Comité d'initiative en élabore les statuts. — Le groupe de Colombier a été visité, le 4 décembre, par deux membres du Comité Cantonal, qui y ont trouvé le plus charmant accueil, et des suffragistes toujours convaincues et désirent faire progresser la cause. — Le Comité Cantonal a fait plaquer l'affiche relative à la votation du 6 décembre dans 14 des localités qui n'ont pas de section suffragiste. E. P.

L'Union Féministe pour le Suffrage de Neuchâtel et la Section neuchâteloise de la Société d'Utilité publique des Femmes suisses ont organisé en commun une conférence contradictoire sur la votation du 6 décembre; — contradictoire de nom seulement, puisque les deux orateurs, M. le Conseiller d'Etat E. Renaud et M. le professeur Pierre Reymond, quoique appartenant à des partis politiques différents, se sont déclarés l'un et l'autre partisans des assurances sociales. Le premier retraça les grandes lignes du projet, tandis que le second s'attacha au problème technique. Tous deux ont relevé le fait qu'aucune autre assemblée publique n'avait été convoquée à Neuchâtel à cette occasion, et ont bien voulu rendre hommage au civisme de nos deux Sociétés féminines. Celles-ci, de leur côté, ne peuvent que se féliciter d'avoir fait appel à deux conférenciers aussi maîtres de leur sujet, et qui l'ont traité en bons citoyens. E. P.



Le gant Cevey

est le grand favori

*parce qu'il est souple, solide, élégant,
et de prix modéré*

Jean CEVEY, Corraterie, 2, GENÈVE

Institut J.-J. Rousseau

(subventionné par l'Etat)

Ouvert aux personnes des deux sexes âgées au moins de 18 ans qui se destinent aux carrières éducatives. Psychologie appliquée, pédagogie. Stage à la Maison des Petits. Orientation professionnelle. Protection de l'enfance. Enfants anormaux.

Semestre d'hiver: 22 Octobre — 14 Mars

Semestre d'été: 14 avril — 15 Juillet

4, RUE CHARLES BONNET -- GENÈVE

**Cafés de qualité
Mercure Thé
134 Succursales
extra fin**